

Annexe 1

Parlement des enfants - formulaire de type n° 1 - classes participantes

À retourner par les services des inspections académiques à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO B2-3) par courrier postal **et par courrier électronique** avant **le 20 novembre 2009**.

Ministère de l'Éducation nationale

« Parlement des enfants »

DGESCO B2-3, 110, rue de Grenelle 75537 Paris SP 07, tél. 01 55 55 21 55

Courriel : parlementdesenfants.dgesco@education.gouv.fr

Merci de bien vérifier avant envoi la stricte adéquation entre l'adresse des classes et les circonscriptions électorales. Vous pouvez vous aider de la carte des circonscriptions électorales consultable sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

ACADEMIE :

DEPARTEMENT :

NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES :

CIRCONSCRIPTION N° 1 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 2 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 3-----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 4-----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 5-----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 6 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 7 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 8 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 9 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 10 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 11 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 12 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 13 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 14 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 15 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 16 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 17 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 18 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 19 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 20 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 21 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 22 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 23 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

CIRCONSCRIPTION N° 24 -----

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant (si disponible) :

Annexe 2**Parlement des enfants - formulaire de type n° 2 - délégué des élèves - suppléant - accompagnateurs**

À retourner par les services des inspections académiques à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO B2-3) par courrier postal **et par courrier électronique** avant **15 janvier 2010**.

Ministère de l'Éducation nationale

« Parlement des enfants »

DGESCO B2-3, 110, rue de Grenelle, 75537 Paris SP 07, tél. 01 55 55 21 55

Courriel : parlementdesenfants.dgesco@education.gouv.fr

ACADEMIE :

DEPARTEMENT :

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE :

NOM DE L'ÉCOLE :

A. Nom de l'élève titulaire :

A.1 Adresse de l'élève titulaire :

A.2 Nom de l'accompagnateur :

A.3 Qualité de l'accompagnateur :

A.4 Adresse de l'accompagnateur :

A.5 Date de naissance de l'élève :

B. Nom de l'élève suppléant :

B.1 Adresse de l'élève suppléant :

B.2 Nom de l'accompagnateur :

B.3 Qualité de l'accompagnateur :

B.4 Adresse de l'accompagnateur :

B.5 Date de naissance de l'élève :

C. Nom de l'enseignant :

C.1 Adresse de l'école :

C.2 Adresse personnelle de l'enseignant :

C.3 Adresse électronique l'enseignant :

Annexe 3
Parlement des enfants - calendrier 2009-2010

Avant le 13 novembre

Les classes qui souhaitent participer à l'opération envoient leur candidature à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale.

Avant le 20 novembre

Les inspections académiques transmettent les coordonnées des écoles retenues à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Décembre

Dès la réception des coordonnées des classes, l'Assemblée nationale leur envoie le colis pédagogique.

Avant le 8 janvier

Les enseignants transmettent le nom et les coordonnées du délégué junior, de son suppléant et de leur accompagnateur à l'inspection académique.

Avant le 15 janvier

L'inspection académique transmet le nom et les coordonnées du délégué junior, de son suppléant et de leur accompagnateur à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Avant le 11 mars

Les classes envoient leurs travaux (les propositions de loi et les questions) à l'inspection académique de leur département.

Mi-mars

L'Assemblée nationale envoie la circulaire « transports et organisation de la journée » aux participants.

Entre le 15 et le 23 mars

Les rectorats réunissent les jurys académiques qui sélectionnent les meilleurs travaux.
La sélection est transmise dans les meilleurs délais à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Avant le 30 avril

Les écoles lauréates académiques transmettent directement à l'Assemblée nationale des RIB ou RIP permettant le versement du prix en espèces.

Avant le 8 mai

Le jury national est réuni pour sélectionner les trois meilleures propositions de loi qui sont mises en ligne sur le site de l'opération : www.parlementdesenfants.fr.

Mi-mai

L'Assemblée nationale envoie aux participants les badges et les invitations.

Avant le 28 mai

Les trois propositions de loi lauréates sont envoyées aux classes.

Début juin

Les trois propositions de loi lauréates sont discutées en classe.

Samedi 5 juin

Les 577 délégués juniors sont réunis au Palais Bourbon pour le Parlement des enfants.